

Bref aperçu

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Marché monétaire canadien |
| Valeur totale : | 182,661,281 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 1,34 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,94 \$ | Géré par : | L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada |
| Nombre d'unités en circulation : | 16 692 066 | Taux de rotation du portefeuille : | s.o. |
| | | Placement minimal : | 50,00 \$ |

Disponibilité du produit : Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds du marché monétaire Sélect de l'Équitable investira principalement dans des instruments du marché monétaire d'une durée à l'échéance d'un an ou moins. Le fonds investira principalement dans des titres d'état et des titres de créance de sociétés de première qualité.

L'objectif de placement du fonds est d'obtenir un revenu maximal par l'entremise de placements à court terme, tout en préservant les capitaux et la liquidité.

Dix principaux placements

1. Espèces et quasi-espèces
2. Federation Csses Desjardins Qc 5,20 % 01-oct-2025
3. Banque de Montréal 2,37 % 17-jan-2025
4. Cie des chemins de fer nationaux Canada 2,80 % 22-jun-2025
5. Enbridge Gas Inc 3,19 % 17-sep-2025
6. Ontario Power Generation Inc 2,89 % 08-mar-2025
7. Toyota Crédit Canada Inc 2,11 % 26-fév-2025
8. Wells Fargo & Co 3,87 % 21-mai-2025
9. Hydro One Inc 2,97 % 26-avr-2025
10. Honda Canada Finance 3,60 % 02-mai-2025

Nombre total de placements : 24 titres

Les dix principaux placements représentent 68,50 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : s.o.

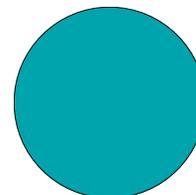
Nota : D'autres risques peuvent s'appliquer. Pour obtenir une description complète des risques liés aux placements, veuillez consulter le document Contrat et notice explicative.

Y a-t-il des garanties?

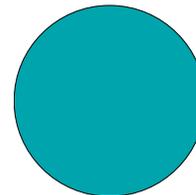
Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties susceptibles de protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Le cas échéant, des frais supplémentaires sont imputés au contrat pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2024)

■ Espèces et équivalents 100,0 %



■ Espèces et quasi-espèces 100,0 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les titulaires de contrat ayant choisi la catégorie Placement, après déduction du RFG.

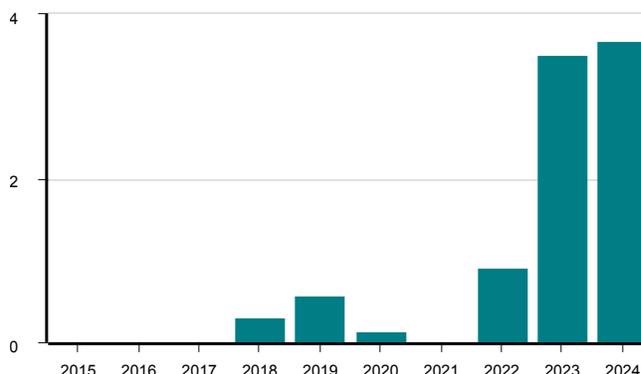
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas garant du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix (10) ans, détient aujourd'hui 1 094,82 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,91 % par année.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel du fonds au cours des dix (10) dernières années. Depuis les dix (10) dernières années, on remarque six (6) années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et quatre (4) années au cours desquelles la valeur est restée stable sur une période de dix (10) ans.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une stabilité du capital
- sont très conservateurs
- cherchent à obtenir un revenu suivant le taux du marché au moyen de titres à très court terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment ça fonctionne |
|--|---|---|
| Sans frais d'acquisition | Tout rachat est effectué sans frais. | <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, il n'y a pas de frais initiaux, l'Équitable ne verse aucune commission d'acquisition à votre conseillère ou votre conseiller. |
| Sans frais d'acquisition CB | Tout rachat est effectué sans frais. | <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous achetez les unités d'un fonds, il n'y a pas de frais à l'acquisition. L'Assurance vie Équitable verse une commission initiale à votre conseillère ou votre conseiller allant jusqu'à 5,6 %. Votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de la commission initiale lorsque vous retirez des unités du fonds. |
| Frais d'acquisition reportés (Non disponible pour les nouvelles ventes à compter du 29 mai 2023) | Si la vente survient : pendant la 1 ^{er} année 5,5 % pendant la 2 ^e année 5,0 % pendant la 3 ^e année 5,0 % pendant la 4 ^e année 4,0 % pendant la 5 ^e année 4,0 % pendant la 6 ^e année 3,0 % pendant la 7 ^e année 2,0 % après la 7 ^e année 0,0 % | <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission d'acquisition allant jusqu'à 5,04 %. |
| Frais d'acquisition réduits (Non disponible pour les nouvelles ventes à compter du 29 mai 2023) | Si la vente survient : pendant la 1 ^{er} année 3,0 % pendant la 2 ^e année 2,5 % pendant la 3 ^e année 2,0 % après la 3 ^e année 0,0 % | <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission d'acquisition allant jusqu'à 2,52 %. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds, en plus du coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi allant jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. La commission couvre les services et les conseils que votre conseillère ou conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|----------------------|-----------|-------|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,17 % | 0,06 % | 1,34 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,17 % | 0,06 % | 1,34 % | 0,15 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,17 % | 0,06 % | 1,34 % | 0,20 % |

| Autres frais | Ce que vous payez |
|------------------------------------|--|
| Frais de négociation à court terme | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant leur achat. |
| Retraits imprévus | Des frais de 25 \$ pourront être imputés conformément aux règles administratives en vigueur. |
| Substitutions | Des frais de 25 \$ pourraient être imputés pour toute substitution en surnombre de quatre au cours d'une année. |

Et si je change d'idée?

- Vous pouvez changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée, et ce, dans les deux (2) jours ouvrables suivant la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou cinq (5) jours ouvrables suivant sa mise à la poste.
- Vous devez aviser l'Équitable par écrit de votre intention d'annuler le contrat soit par courriel, soit par télécopieur ou au moyen d'une lettre.
- Vous récupérerez le moindre des montants suivants : soit le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez également tous frais d'acquisition ou autres frais que vous aurez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la notice explicative.

L'Équitable
 One Westmount Road North
 Waterloo (Ontario) N2J 4C7
 Sans frais : 1 800 668-4095
 Courriel : epargneretraite@equitable.ca
 Site Web : www.equitable.ca/fr